

EVALUER LES RISQUES PROFESSIONNELS (DUER)

Objectifs

- **Comprendre les enjeux de l'évaluation** des risques professionnels dans le DUER au delà de l'obligation réglementaire (enjeu économique et social)
- Faire du DUER un **outil de communication** et de dialogue social
- Savoir faire vivre le DUER dans le temps

Comment ?

- Appréhender le **contexte réglementaire et juridique**
- **Savoir maîtriser le vocabulaire** : danger, risque, évènement dangereux, prévention (quizz, mini films « chasse aux risques »)
- **Mettre en œuvre d'une méthodologie d'évaluation des risques** (périmètre étudié, classification des risques avec zoom sur les RPS) et proposition de mesures de prévention.
- **Savoir réaliser une analyse des postes de travail**

Durée ?

- **2 jours** (alternance d'apports théoriques, échanges, quizz, début de l'élaboration du DUER de l'entreprise).

Coût ?

- Nous contacter pour un devis. Envisager la possibilité de réaliser une étude de terrain (0,5 jour supplémentaire) dans le cas des formations intra.

Nos « plus »

- Formation assurée par des consultants spécialisés en prévention santé au travail (ergonomes, IPRP) avec une forte expertise de l'analyse des risques en entreprises (tous secteurs confondus)
- Entretien avant formation pour comprendre le contexte, entretien après la formation (jusque 6 mois) pour aider à la mise en place.
- Avant la formation : les stagiaires sont invités à adresser leur DUER s'ils en disposent)
- Après la formation : aide à la mise en place du DUER au démarrage